CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE POUR L'ORGANISATION D'UNE ÉPREUVE DE LA COUPE DE VTT TRIAL DU GRAND SUD 2013

SECOURS

Selon la réglementation fédérale en vigueur les moyens à mettre en place par l'organisateur sont :

- Présence de deux secouristes titulaires de l'AFPS (attestation de formation aux premiers secours)
- Présence d'un dispositif de secours : un local ou un lieu matérialisé (véhicule sanitaire) avec un brancard, des couvertures et des trousses médicales de secours pour assurer les premiers soins, par les deux secouristes présents.

Il est conseillé d'afficher au PC course le numéro de portable des secouristes et de leur faire porter un vêtement distinctif (gilet jaune ou autre).

MATÉRIALISATION DES ZONES

Flèches

Chaque club devra respecter le modèle des flèches normalisées fourni.

Les flèches devront être faites dans une matière résistante et fixées par collage et/ou vissage. Aucune flèche ne devra être en papier ou toute autre matière non résistante.

Les parcours dans les zones devront être balisés suivant les niveaux tels que :

Régionale 4 / poussin Trajectoire libre ou fléche jaune avec inscription noire.

Régionale 3 / pupille Flèche Blanche avec inscription noire Régionale 2 / benjamin : Flèche Noire avec inscription blanche

Régionale 1 / minime : Flèche violette avec inscription blanche

National : Flèche Verte avec inscription blanche Expert : Flèche Bleu avec inscription blanche Elite : Flèche Rouge avec inscription blanche

Signalétique

Il est impératif à l'entrée de chaque zone d'avoir un panneau précisant de manière claire quelle couleur de tracé doivent suivre les coureurs concernés

Les entrées et sorties des zones ainsi que les catégories qu'elles contiennent doivent être clairement matérialisés.

Piquets

Les piquets doivent dépasser au maximum de 50 cm..... Si possible double rubalisage à 50 cm pour éviter que les spectateurs etc...ne rentrent dans la zone

Rubalise

La hauteur de rubalise recommandée est de 10 cm au sol de façon ce que les commissaires puissent juger aisément des survols de rubalise. Cela évite aussi que les pilotes se prennent la roue dans la rubalise.

TRAÇAGES DES ZONES

La commission trial sera chargée de faire respecter les règles suivantes :

- ▶ Sur les 6 zones, 3 doivent être faciles, 2 moyennement difficiles et 1 seule difficile.
- ▶ Les zones doivent être courtes pour que la majorité des pilotes puissent les franchir dans les 2 mn 30s.

Les différents groupes de niveau des zones devront être les suivants soit:

2 groupes de 6 zones : Un groupe de zone pour les catégories R4 à R2, et un groupe de R1 à Elite. (pour toutes les catégories 3 tours de 6 zones)

Les zones seront tracées autant que possible en arc de cercle, ceci afin de faciliter le travail des commissaires et de réduire les temps d'attentes, et devront suivre un chemin logique pour les pilotes.

Les zones devront être ouvertes aux reconnaissances la veille de l'épreuve.

Règles impératives suivant les catégories

R4 = aucune marche ou franchissement (ne pas oublier que c'est la catégorie débutant et que donc en région un jeune doit pouvoir faire sa première compétition sans prendre 5 à toutes les zones!)

R3 = 3 marches/franchissement maximum par zone.

R2 à National = 4 marches/franchissement maximum par zone.

Expert/Elite = 4 ou 5 franchissement maximum suivant la difficulté de la zone.

Chaque tracé dans chaque zone doit pouvoir être parcouru avec tous les types de vélos (20 à 26 pouces)

Tout ceci est évidemment indicatif et dépend fortement de la nature du terrain et du tracé. Le plus important est d'avoir à l'esprit de ne pas tracer pour les meilleurs mais pour que le plus grand nombre des pilotes prennent plaisir à faire la compétition.

HOMOLOGATION

Les zones seront validées la veille par les membres de la commission trial.

Limitation des hauteurs de sauts :

Régionale 4 néant

Régionale 3 0.40m

Régionale 2 0.80m

Régionale 1 1.20m

National 1.40m

Expert 1.60m

Elite 1.80m

DEROULEMENT DE LA COURSE

Les premiers départs se feront à partir de 10h00. L'organisateur doit faire un briefing pilote....

La durée totale de la course est fixée par le directeur de course, elle doit être choisie de telle sorte que les concurrents puissent terminer l'épreuve dans les délais impartis.

Le club organisateur est responsable de la fourniture des cravates de pointage (à plastifier de préférence), de 12 pinces de pointage et de 12 chronomètres.

DIRECTEUR DE COURSE

Il sera nommé sur chaque course et sera un responsable du club ou de la commission trial. Il devra notamment intervenir entre autre sur les points suivants :

S'assurer de la présence effective des secours pour autoriser le départ

Modifier, en cours d'épreuve, une zone trop longue ou trop difficile

Régler les litiges ou réclamations sur les points de règlement ou d'arbitrage

Valider les classements de la compétition.

COMMISSAIRES

Création d'une équipe de commissaire formés et dédommagés pour 2013. Les plannings de présence des commissaires seront communiqués par la commission au club organisateur qui s'engage à leur verser un dédommagement de 40 euros ainsi que l'inscription gratuite d'un pilote.

S'il n'y a pas assez de commissaires formés pour les 12 zones, les clubs organisateurs devront fournir les commissaires manquants et faire une formation préalable.

Ils devront également fournir le plus possible d'aide commissaire, poste qui ne nécessite aucune formation.

GESTION DES CLASSEMENTS DE LA COURSE

Les membres de la commission responsables gèrent les logiciels de classement à la journée et classement général. Ils viendront la veille des compétitions avec un ordinateur portable et un écran pour l'affichage des résultats, avec le logiciel prêt à l'emploi et tous les pilotes pré-inscrits

Le club organisateur s'engageant à fournir une personne ayant de bonne connaissance en informatique pour la saisie des résultats de la journée. Rémi Bergé du VTL ne fera qu'une formation rapide que le matin ou la veille. Il ne restera qu'à valider la présence des pilotes préinscrits, et gérer les inscriptions du matin.

Le classement de chaque manche et le classement général seront envoyés dans la semaine suivant l'épreuve à l'ensemble des clubs inscrits et aux comités. Chaque club pourra vérifier l'exactitude des résultats.

CONVENTION

Ce cahier des charges fait l'objet d'une convention entre les Comité Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées de Cyclisme et le club organisateur, elle devra être signée par le Président du club qui s'engage à la respecter scrupuleusement.

2 exemplaires seront envoyés aux comités régionaux pour que la course puisse être inscrite au calendrier. L'adhésion à cette convention signifie aussi l'adhésion au règlement général de la Coupe de Vtt Trial du Grand Sud

Date de signature :

Le Président du club organisateur

Date et lieu de la course :